

Compte-rendu du Conseil d'École du mardi 13 novembre 2012

Le Conseil d'École s'est réuni le mardi 13 novembre à 18h30, en présence de M. VIGNON (maire), de Mme CORRE (adjointe), de Claudine AUTRET (employée municipale), des enseignants et des parents d'élèves élus.

Sont excusés : H. LE MENS (adjoint), D. LONGCHAMP, A. LE GUEVEL (parents d'élèves).

1- Elections du 14 octobre :

9 parents ont été élus (la liste reste affichée sur la vitre du bureau de direction). Le directeur regrette la faible participation des électeurs (84 votants sur 286 possibles : 29 % de participation contre 32 % l'an dernier).

2- Vote du règlement intérieur de l'école :

Sans modification, ce règlement est adopté à l'unanimité, il sera remis aux familles lors des nouvelles inscriptions et figure sur le site de la commune. Pour le retrouver facilement, il suffit de taper : www.saint-urbain.com, puis rubrique Ecole/L'École Communale/Règlement intérieur

3- Bilans de rentrée :

Au 4 septembre dernier, 201 élèves étaient inscrits pour 8 classes, actuellement, l'effectif total est à 203.

Laurie Mollergues assure le quart de décharge du directeur le mardi et les 2 quarts-temps de Gaëlle Gourvès le jeudi et de Sylvie Boué le vendredi. Marie Bouvier assure 24h d'AVS auprès de 2 élèves (12h en CM2-CM1, 12 autres en CE2).

4- Projets :

Les enseignants ont souhaité, comme l'an dernier, équilibrer le nombre des sorties, afin que chaque classe, y compris les maternelles, puisse profiter de celles-ci. Comme les années passées, le souci principal sera de limiter la participation financière des parents, (2 € environ), ceci ne pouvant bien évidemment se faire que grâce à la contribution de l'association des parents d'élèves (Animation Ecole).

L'ensemble du projet se monte à environ 11 000 €.

Rappelons que la municipalité aide également au transport des élèves (1000 €/an).

* Piscine : 2 ou 3 classes concernées en période 2 (CE2, CM1 et CE1). Les séances se déroulent le lundi, du 10 décembre au 18 mars.

* Voyage scolaire (CM2) : 3 jours dans la Vienne (du 26 au 28 juin 2013)

* Classe Verte (CM1) : 1 semaine en octobre (déjà effectuée) et 8 demi-journées de voile au printemps

* Pratique théâtrale (les CM2) : 20 heures d'intervention prévues de Yoann Bernard (Financement assuré par l'A.P.E.)

* J.M.F. (Jeunesses Musicales de France) : 3 séances pour les CE2, CM1 et CM2, une pour les CP et CE1 et une pour les Maternelles (la CCPLD et les JMF financent une grande partie de celles-ci depuis l'an passé)

* A ces activités, viendront s'ajouter le festival du Court Métrage à Brest (toutes les classes sauf CP, CE1 et CM1), une activité "Cinéma" pour les CP et CE1 (4 projections prévues à Plougastel), un spectacle de marionnettes à la salle Ty Kreisker pour les maternelles et les CP, 1 sortie au théâtre à Brest pour les MS et les MS/GS, des rencontres vocales (MS/GS, CP, CE1, CE2, CM1 et CM2), une sortie au Planétarium, des sorties "Découverte de l'Estran", en liaison avec le projet "Art en marche",...

Le directeur demande aux enseignants de préciser sur les notes d'information adressées aux parents le montant de la participation de l'APE pour chaque sortie.

5- Questions diverses :

* Conseil d'enfants : voir le compte-rendu affiché

Les nouveaux élus et leurs suppléants sont :

CP : Louane Soares et Elouan Miry (Orlane Buathier et Hugo Toulhoat)

CE1 : Flavie Abiven et Mathis Reboul--Ollierou (Cali Quirici et Louane Bleybrunner))

CE2 : Samuel Le Pen et Noémie Lemétayer (Lisa Plouhinec et Roman Lecardonnel)

CM1 : Jembé Boisne et Charlyne Guégan (Victor David et Anaé Kervévan)

CM2 : Romain Abiven et Aylene Esen (Laura Garguillo et Coline Morio)

Les enfants d'élémentaire souhaitent que l'on réfléchisse à un projet de réaménagement de leur cour avec la création de petits espaces où ils pourraient se retirer pour discuter, être au calme,...

* Le 27 novembre se déroulera la commission de restauration du SIVURIC. Nos représentants seront Mmes LARREUR et CUMUNEL.

* Un règlement intérieur de la cantine est à l'étude : un permis de bonne conduite à 8 points pourrait être attribué à chaque élève en début d'année 2013.

En cas de non respect des règles (manque de respect des personnes et des biens, bruit, bagarres, insultes,...), des points seront retirés par le personnel communal. En cas de perte du permis, les parents seront convoqués par le Maire pour avertissement. En cas de récidive, la sanction pourrait aller jusqu'à l'exclusion temporaire de la cantine.

Le projet présenté demande à être simplifié et sera sans doute mis en application en janvier 2013.

PROCHAIN CONSEIL : Mardi 19 mars 2013 à 18h30